LES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

L'Inspecteur général des institutions financières

Rapport annuel 1986-1987

Québec

Cette publication a été rédigée par
l'Inspecteur général des
institutions financières

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec (Québec)
G1N 4K7

Dépôt légal — 4e trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-08647-7
ISSN 0825-5903

© Gouvernement du Québec

Monsieur Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de l'Inspecteur général des institutions financières pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1987.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre délégué aux Finances
et à la Privatisation,

Pierre Fortier

Québec, octobre 1987

Monsieur Pierre Fortier
Ministre délégué aux Finances
et à la Privatisation
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de l'Inspecteur général des institutions financières pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1987.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'inspecteur général des institutions financières,

Jean-Marie Bouchard

Québec, septembre 1987

Table des matières

Introduction 9

Contrôle et surveillance des compagnies d'assurances 11

Direction générale des assurances 11

Permis et certificats 11

Contrôle et inspection 11

Interventions et poursuites 11

Publications 11

Modifications législatives 12

Autres réalisations 12

Contrôle et surveillance des institutions de dépôts 15

Direction générale des institutions de dépôts 15

Études et politiques 15

Inspection 15

Analyse 16

Modifications à l'état constitutif des institutions 17

Administration générale et enregistrement des entreprises 19

Direction générale de l'administration et des entreprises 19

Communications 19

Ressources humaines 20

Ressources matérielles et financières 20

Organisation et technologie 21

Constitution et dissolution de corporations 21

Fichier central des entreprises 22

Services aux citoyens 25

Annexes 27

Organigramme, budget, revenus, responsables, personnel autorisé 28

L'Inspecteur général des institutions financières 27

Direction générale des assurances 29

Direction générale des institutions de dépôts 30

Direction générale de l'administration et des entreprises 31

Liste des lois administrées par l'Inspecteur général des institutions financières 32

État annuel des permis accordés aux compagnies étrangères 1986-1987 33

Introduction

Le présent rapport décrit la quatrième année d'activité de l'Inspecteur général des institutions financières, organisme créé par la Loi 94 (L.R.Q., c. I 11.1).

Sous l'autorité de l'Inspecteur général, cet organisme a pour mission d'assurer la surveillance et le contrôle des institutions financières québécoises afin de mieux protéger les épargnes du public.

Son action, qui se situe autant au niveau de la législation et de la réglementation que de l'application des lois, couvre trois grands champs d'activités: les assurances, les institutions de dépôts et les entreprises.

Le contrôle et la surveillance, l'organisme les exerce d'abord auprès des compagnies d'assurances et de leurs intermédiaires pour lesquels il propose une législation et des normes adaptées, délivre des permis aux institutions qui s'y conforment et régit leurs opérations en regard de l'intérêt du public, tout en veillant au développement harmonieux de cette industrie.

L'Inspecteur général exerce aussi ce rôle auprès des quelque 1 500 institutions de dépôts que constituent les caisses d'épargne et de crédit, les sociétés d'entraide économique et les compagnies de fiducie et de prêts.

L'Inspecteur général intervient, enfin, dans le secteur des compagnies qui détiennent une charte du Québec. Il veille d'abord à ce qu'elles évoluent dans un cadre juridique adapté aux réalités nord-américaines. Il donne ensuite l'existence légale aux nouvelles compagnies ainsi qu'aux corporations sans but lucratif, modifie les actes constitutifs et assure leur extinction légale. Enfin, l'Inspecteur général maintient un fichier central de toutes les entreprises qui exercent leurs activités au Québec.

Contrôle et surveillance des compagnies d'assurances

Direction générale des assurances

Rôle

Sous l'autorité d'un surintendant, la Direction générale des assurances surveille et contrôle les assureurs qui exercent leurs activités au Québec dans le but de protéger les assurés. Elle veille également à ce que l'industrie évolue dans un cadre juridique qui favorise son développement et informe les divers intervenants du milieu sur l'état, l'évolution et les tendances générales des affaires d'assurances au Québec.

Réalisations

Permis et certificats

Les permis ou certificats d'assurance sont émis au nom de l'Inspecteur général par la Direction générale des assurances. Au 31 mars 1987, 447 permis d'assureurs exerçant leurs activités au Québec étaient en vigueur. En 1986-1987, 12 889 certificats d'agents d'assurances ou d'experts en sinistres ont été émis ou renouvelés. Par ailleurs, 12 096 agents d'assurances sont exemptés de l'obligation de détenir un certificat parce qu'ils sont membres d'associations professionnelles reconnues par l'Inspecteur général.

Contrôle et inspection

Au cours de l'année, la Direction générale des assurances a procédé au contrôle de tous les assureurs titulaires d'un permis en assurances de personnes et à l'analyse des états financiers de dix compagnies d'assurances de personnes et de six sociétés de secours mutuels. En assurances générales, elle a procédé au contrôle et à l'analyse financière de 177 assureurs titulaires d'un permis. De plus, une inspection sur place a été faite chez 25 assureurs de personnes, 29 assureurs d'assurances générales et 195 corporations d'agents (bureaux de courtage).

La Direction générale des assurances a également effectué un contrôle de la suffisance des réserves actuarielles de 21 assureurs de personnes dont 18 à charte du Québec et de celle de 13 compagnies d'assurance-vie ou sociétés de secours mutuels. Il en fut de même chez 68 assureurs d'assurances générales à charte du Québec, dont 21 compagnies et 47 sociétés mutuelles, et chez 15 compagnies d'assurances générales à charte canadienne, étrangère ou d'une autre province.

Enfin, les réserves actuarielles de quatre compagnies d'assurances de personnes ont fait l'objet de l'inspection quinquennale prévue par la Loi sur les assurances.

Interventions et poursuites

L'Inspecteur général a dû intenter, cette année, deux poursuites contre des intermédiaires dans des cas de substitution de polices d'assurance sur la vie (Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32, a. 360). Deux assureurs ont été condamnés pour avoir omis de déposer les documents exigés par la loi.

De plus, l'Inspecteur général a suspendu le certificat de huit intermédiaires en assurances de personnes après audition publique.

Par ailleurs, 11 condamnations ont été obtenues contre des experts en sinistres qui ne détenaient pas le certificat voulu.

Publications

En mai 1986, il y a eu publication, dans la Gazette officielle, du Tableau récapitulatif des états annuels des assureurs 1985, conformément à la Loi sur les assurances. En juin 1986, le Rapport annuel sur les assurances de l'Inspecteur général des institutions financières a été déposé à l'Assemblée nationale. Ces réalisations ont fait en sorte que le Québec est demeuré la province canadienne qui publie le plus rapidement les données récentes sur les assureurs et le marché des assurances.

Cette performance s'inscrit dans la volonté de l'Inspecteur général d'informer le plus adéquatement possible et dans un délai relativement restreint les divers intervenants du milieu des assurances et les citoyens sur l'état des affaires de tous les assureurs et sur les tendances générales du marché pour l'année ayant pris fin le 31 décembre précédent.

De plus, a été publié le rapport sur la tarification en assurance automobile au Québec en 1986, conformément aux exigences de la Loi sur l'assurance automobile.

Modifications législatives

Au cours de l'année, les articles 147 et 148 du Règlement d'application de la Loi sur les assurances ont été modifiés. Cette modification donne maintenant la possibilité au détenteur d'un certificat d'agent d'assurances de personnes de détenir le triple permis. Les détenteurs d'un certificat d'agent d'assurances sur la vie et d'agent d'assurances sur la vie et contre la maladie ou les accidents peuvent en effet agir dorénavant à titre de représentants en épargne collective.

Autres réalisations

La Direction générale des assurances a participé activement à la production d'un formulaire uniforme d'état financier annuel basé sur les principes comptables généralement reconnus. Ce formulaire a été approuvé par l'Inspecteur général et le Conseil canadien des surintendants des assurances. Il s'adresse aux assureurs à charte canadienne et provinciale opérant en assurances générales et a été mis en application pour l'année se terminant le 31 décembre 1986.

Finalement, pour améliorer l'efficacité de l'intervention de la Direction générale des assurances, l'Inspecteur général a doté celle-ci d'une structure administrative qui correspond davantage aux nouvelles réalités de l'industrie. Cette nouvelle structure comprend quatre directions: la Direction du contrôle des assurances de personnes, la Direction du contrôle des assurances générales, la Direction de la surveillance des pratiques et des intermédiaires et la Direction de la recherche et de la statistique (voir l'organigramme en annexe).

Intermédiaires autorisés à agir au Québec au 31 mars 1987

	Individuels	Sociétés ou corporations	Total
1) Par la Direction générale des assurances			
• Certificats d'agents d'assurances			
— assurance sur la vie	2 222	—	2 222
— assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	3 599	1 469	5 068
— assurance contre la maladie ou les accidents	880	—	880
— assurance de dommages	2 313	60	2 373
— assurance maritime	19	34	53
— assurance contre les accidents	—	1	1
— assurance de voyage	63	573	636
Sous-total	**9 096**	**2 137**	**11 233**
• Experts en sinistres	1 297	359	1 656
Total (par la D.G.A.)	**10 393**	**2 496**	**12 889**
2) Par l'Association provinciale des assureurs-vie du Québec			**6 612**
3) Par l'Association des courtiers d'assurances de la province de Québec			**5 484**
Grand total			**24 985**

Assureurs autorisés à agir au Québec au 31 mars 1987 selon les classes de titulaires et le mode de formation

Classe de titulaires de permis d'assureur selon la charte	Fonds social				Mutuelles				Total			
	Ass. de personnes	Ass. générales	Ass. de pers. et générales	Total	Ass. de personnes	Ass. générales	Ass. de pers. et générales	Total	Ass. de personnes	Ass. générales	Ass. de pers. et générales	Total
Compagnies d'assurances												
Charte du Québec	5	14	2	21	8	6		14	13	20	2	35
Charte d'une autre province	2	8	—	10	2	—		2	4	8	—	12
Charte du Canada	43	78	3	124	10	2		12	53	80	3	136
Charte d'un état ou pays étranger	41	86	12	139	21	15		36	62	101	12	175
Sous-total	**91**	**186**	**17**	**294**	**41**	**23**		**64**	**132**	**209**	**17**	**358**
Sociétés de secours mutuels												
Charte du Québec					17			17	17			17
Charte d'une autre province												
Charte du Canada					10			10	10			10
Charte d'un état ou pays étranger					12			12	12			12
Sous-total					**39**			**39**	**39**			**39**
Compagnies d'assurance funéraire	6			6					6			6
Société mutuelle d'assurance						43		43		43		43
S.M.A. en liquidation						1		1		1		1
Sous-total	**6**			**6**		**44**		**44**	**6**	**44**		**50**
Grand total	**97**	**186**	**17**	**300**	**80**	**67**		**147**	**177**	**253**	**17**	**447**

Contrôle et surveillance des institutions de dépôts

Direction générale des institutions de dépôts

Rôle

Sous l'autorité d'un surintendant, la Direction générale des institutions de dépôts est responsable de la surveillance et du contrôle des institutions de dépôts (à l'exception des banques) qui exercent leurs activités au Québec. Par l'analyse des rapports financiers et par des inspections qu'elle effectue dans les institutions, elle s'assure que la gestion des institutions est conforme aux lois et règlements les régissant et suit des normes de pratiques financières et commerciales saines, susceptibles d'assurer la sécurité des dépôts qui leur sont confiés. La Direction doit aussi évaluer la législation et la réglementation relatives aux institutions financières et proposer les développements requis. Elle est aussi chargée de l'émission des permis d'opération et des divers actes de la vie corporative des institutions: création, dissolution et modifications diverses aux statuts corporatifs. La Direction répond également aux demandes d'information du public et effectue les enquêtes nécessaires sur les plaintes qui lui parviennent.

Réalisations

Études et politiques

La Direction des études et politiques doit évaluer le contenu des lois et des règlements administrés par la Direction générale en regard de leur effet sur la protection des épargnants et sur le fonctionnement des institutions de dépôts. Elle effectue des études en vue de développer des politiques et une réglementation adaptées à la réalité du milieu. Elle identifie les solutions juridiques et législatives aux problèmes qui lui sont soumis, en collaboration avec le Service juridique de l'organisme et fait les recommandations appropriées.

En 1986-1987, la Direction des études et politiques a poursuivi des travaux en vue d'une réforme de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit et de la Loi sur les compagnies de fiducie et de prêts.

Elle a produit divers travaux relatifs au Livre vert fédéral sur la réforme des institutions financières, participé aux discussions fédérales-provinciales sur le sujet et réalisé des analyses conjoncturelles sur des facteurs pouvant affecter les institutions de dépôts.

Inspection

La Direction de l'inspection participe à la surveillance et au contrôle des institutions de dépôts en effectuant des inspections périodiques auprès de ces institutions.

Ces inspections répondent aux objectifs suivants: vérifier si les institutions de dépôts se conforment à la Loi sur l'assurance-dépôts ainsi qu'aux lois administrées par l'Inspecteur général; s'assurer de la fiabilité des informations et des renseignements fournis dans les états et rapports prévus dans les lois; évaluer les pratiques financières, commerciales et administratives des institutions de dépôts.

La Direction a continué le développement de ses méthodes et outils d'inspection afin de mieux atteindre ses objectifs, notamment dans le cas des caisses affiliées au Mouvement Desjardins. Elle a également adapté ses méthodes d'inspection afin d'utiliser le plus possible le travail des vérificateurs internes et des vérificateurs externes des institutions de dépôts.

Au cours de 1986-1987, la Direction a examiné les institutions suivantes:

— La Caisse centrale Desjardins du Québec;

— la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins, incluant l'examen de leur « Secteur inspection et vérification »;

— la Corporation de fonds de sécurité de la Confédération Desjardins;

— les 11 fédérations des caisses populaires et d'économie Desjardins et 170 caisses affiliées à ces fédérations;

— la Fédération des caisses d'établissement du Québec, sa corporation de fonds de sécurité et 11 caisses affiliées;

— les sociétés d'entraide économique (quatre inspections);

— les 19 compagnies de fiducie et de prêts incorporées au Québec;

— une caisse non affiliée: Les Mutuellistes.

Analyse

La Direction de l'analyse participe à la surveillance des institutions de dépôts en procédant à l'examen des états financiers et des documents supplémentaires nécessaires à l'analyse de ceux-ci. Dans le cours de ces analyses, la Direction procède à l'étude de la situation financière des institutions et s'assure du respect des lois et des règlements qui les régissent. Elle est, en outre, amenée à identifier les points qui, au besoin, doivent faire l'objet d'une attention particulière lors de l'inspection ou d'une action appropriée de la part du Surintendant ou de l'Inspecteur général. Il incombe aussi à cette direction de préciser la nature et la fréquence des informations requises pour chacune des catégories d'institutions de dépôts.

Au cours de la dernière année, des analyses individuelles ont été produites pour toutes les sociétés de fiducie et de prêts, pour toutes les caisses d'établissement et les sociétés d'entraide économique ainsi que pour les organismes centraux du Mouvement Desjardins; l'analyse des fédérations du Mouvement Desjardins a été complétée par une analyse d'ensemble de leurs caisses affiliées. Des suivis trimestriels et/ou mensuels ont aussi été assurés pour les sociétés de fiducie et de prêts, les caisses d'établissement et les sociétés d'entraide économique.

Institutions relevant de la Direction générale des institutions de dépôts au 31 mars 1987

Compagnies de prêts à charte du Québec	1
Autres compagnies de prêts	15
Compagnies de fiducie à charte du Québec	16
Autres compagnies de fiducie	18
Sociétés d'entraide économique	4
Sociétés d'entraide économique en liquidation	11[1]
Fédération des sociétés d'entraide économique	1
Fédération des caisses d'entraide économique	1[2]
Caisse non affiliée	1
Fédération des caisses d'établissement du Québec et ses caisses affiliées	8
Fédérations des caisses populaires et d'économie Desjardins	11
Caisses populaires et d'économie Desjardins	1 359
Caisses populaires et d'économie Desjardins en liquidation	30
Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins	1
Caisse centrale Desjardins	1
Corporation de fonds de sécurité	2

1 Six en liquidation en vertu de la Loi concernant la liquidation des compagnies insolvables (c. W-10) et cinq en liquidation en vertu de la Loi sur les sociétés d'entraide économique et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

2 Fédération en voie de liquidation en vertu de la Loi sur les sociétés d'entraide économique et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

Modifications à l'état constitutif des institutions au 31 mars 1987

	Fidéicommis et prêts		Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec		Fédération des caisses d'établissement du Québec		Fédération des sociétés d'entraide économique du Québec		Total	
	1986-87	1985-86	1986-87	1985-86	1986-87	1985-86	1986-87	1985-86	1986-87	1985-86
Changements de siège social	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1
Changements de nom	—	2	13	5	—	—	—	—	13	7
Changements de groupe	—	—	7	3	—	—	—	—	7	3
Changements d'affiliation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Changements d'exercice financier	—	—	17	5	1	—	—	—	18	5
Fusions	1	1	7	14	4	—	—	1*	12	16
Modifications de territoire	—	—	8	18	—	—	—	—	8	18
Dissolutions	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1
Avis de liquidation	—	—	1	4	—	—	—	—	1	4
Fondations	3	1	—	1	—	—	—	—	3	2
Modifications aux statuts	3	11	—	—	—	—	—	—	3	11

* Le 1er août 1985, 27 sociétés d'entraide économique ont fusionné.

Administration générale et enregistrement des entreprises

Direction générale de l'administration et des entreprises

Rôle

La Direction générale de l'administration et des entreprises assure d'une part, le soutien professionnel, administratif et technique à tout l'organisme en ce qui a trait aux communications, à la gestion des ressources humaines, financières et matérielles ainsi qu'au développement de l'informatique et de la bureautique. D'autre part, elle assure la formation et la dissolution légales des corporations et maintient un fichier central de toutes les entreprises qui font affaires au Québec.

Réalisations

Communications

Pour s'acquitter de son mandat d'informer la population et les employés de l'organisme sur les activités et services de l'Inspecteur général des institutions financières, la Direction des communications, en collaboration avec les autres directions de l'organisme, a produit et diffusé plusieurs documents d'information tels des communiqués de presse, des brochures, des rapports, des dépliants, etc.

Le « Bulletin » a continué d'être le principal véhicule de l'information dans le domaine des communications internes. Cette publication photocopiée et sans périodicité fixe peut être diffusée rapidement parmi le personnel. Les nouvelles brèves qu'on y a consignées portaient surtout sur les mouvements de personnel, les réorganisations administratives, certaines activités sociales, etc. Par ailleurs, la Direction a continué de publier un répertoire téléphonique des employés qui est remis à jour à chaque semestre.

La Direction des communications a aussi publié des revues de presse quotidiennes et hebdomadaires, deux dossiers de presse thématiques portant sur la réforme des institutions financières et sur la hausse des primes en assurance de la responsabilité civile. Elle a continué d'assurer, pour l'organisme, la traduction de divers documents (lettres patentes, formulaires, règlements, discours, publications, etc.), de même que des services d'enregistrement vidéo et audio et des services de photographie.

La Direction gère depuis cette année tous les formulaires produits et utilisés par l'organisme. La première étape de cette gestion conduira dans les prochains mois à l'élimination de plusieurs formulaires, soit qu'ils n'auront plus d'utilité, soit qu'ils auront pu faire l'objet d'une fusion.

En matière d'assurances, la Direction a procédé à la troisième édition de la brochure « Les rouages de l'assurance-automobile ». Le tirage de 35 000 exemplaires sert à répondre aux demandes postales et téléphoniques de notre clientèle, à approvisionner le stand de l'Inspecteur général des institutions financières aux Salons de l'Épargne-Placements et à alimenter aussi les bureaux régionaux de l'Office de la protection du consommateur et de Communication-Québec.

Dans le domaine des entreprises, la Direction a procédé à la réimpression de la version anglaise de la brochure « Les principales formes juridiques de l'entreprise au Québec » à 10 000 exemplaires. Ce sont surtout les institutions d'enseignement qui constituent la clientèle de cette publication. Par ailleurs, un grand nombre de citoyens continuent de s'adresser à nos bureaux de Québec et Montréal pour l'obtenir.

La Direction des communications a aussi été associée à l'organisation de la conférence annuelle des administrateurs de lois de compagnies qui a eu lieu à Québec en août 1986. Il s'agissait de recevoir les directeurs des services des compagnies des dix provinces et des territoires canadiens et les représentants du gouvernement fédéral. La logistique, l'accueil et l'élaboration d'un programme d'activités sociales et touristiques ont constitué l'essentiel de la contribution de la Direction.

En ce qui a trait aux institutions de dépôts, la Direction a publié, en collaboration avec la Régie de l'assurance-dépôts du Québec, une liste des institutions inscrites à la Régie dans le but de la rendre disponible au public, notamment lors des Salons de l'Épargne-Placements de Québec et de Montréal.

Cette année encore, la Direction des communications a contribué à la participation de l'organisme aux Salons de l'Épargne-placements de Québec et de Montréal. Les stands mis sur pied pour ces salons portaient sur les activités de l'Inspecteur général des institutions financières et sur celles de la

Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Le stand de l'Inspecteur général a été complètement refait de manière à donner un éclairage nouveau sur son rôle et à mettre en évidence certaines statistiques.

De plus, la Direction a assuré la présence de l'organisme au Super-marché de l'emploi organisé au Cégep Montmorency à Ville de Laval en novembre 1986. Cette opération visait à rejoindre une clientèle de jeunes adultes susceptibles d'être intéressés à constituer une compagnie pour se créer de l'emploi. Cette activité avait été mise sur pied par le bureau local de Communication-Québec.

En collaboration avec les unités administratives concernées, la Direction des communications a contribué à la réalisation des six rapports annuels suivants :

— le Rapport annuel de l'Inspecteur général des institutions financières 1985-1986;

— le Rapport annuel de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec 1985;

— le Tableau récapitulatif des états annuels des assureurs 1985;

— le Rapport annuel sur les assurances 1985;

— la Tarification en assurance automobile au Québec 1986;

— le Rapport annuel sur les compagnies de fidéicommis 1985.

Ressources humaines

La Direction des ressources humaines exerce un rôle-conseil auprès des gestionnaires et des autorités de l'organisme relativement à la gestion de leurs ressources humaines. Elle assure à ces derniers un soutien professionnel, administratif et technique en ce qui concerne la dotation, les relations du travail et le développement du personnel de l'organisme, favorisant ainsi une saine gestion de ces ressources. De plus, elle assure à l'intérieur de l'organisme l'application des lois, règlements et directives en vigueur dans la fonction publique québécoise en matière de gestion du personnel.

En ce qui a trait à la dotation, la Direction a, en collaboration avec les unités administratives concernées, procédé au recrutement de neuf nouveaux employés. De plus, elle a réalisé plusieurs mouvements de personnel, dont une vingtaine d'affectations et au-delà d'une cinquantaine de mutations.

À la suite de la signature de la convention collective de l'unité « fonctionnaires », la Direction a procédé aux ajustements des traitements et à l'application des nouvelles conditions de travail des employés concernés. L'administration des programmes de prévention en santé et sécurité du travail et des programmes d'indemnisation des départs volontaires a également fait partie des préoccupations de la Direction tout au cours de l'année.

En ce qui concerne le développement des ressources humaines, le personnel de l'organisme a pris part à des activités touchant l'informatique, la bureautique, la motivation au travail, l'amélioration de la productivité et l'évaluation du rendement. Les inspecteurs des institutions de dépôts ont assisté à une session intensive de formation visant à les sensibiliser à de nouveaux outils mis à leur disposition et à mettre à jour leurs connaissances du processus d'inspection. Dans le cadre du plan de progression de la carrière et de la politique de l'organisme en ce qui a trait aux congés d'études avec solde, une personne a étudié à plein temps et deux autres ont bénéficié d'une libération partielle.

Ressources matérielles et financières

La Direction des ressources matérielles et financières conseille et assiste les autorités et les gestionnaires de l'organisme dans la gestion des ressources matérielles et financières mises à leur disposition de façon à ce que cette gestion se fasse le plus efficacement possible, en conformité avec les lois, les règlements et les directives.

Au début de l'année, le Bureau du Contrôleur des finances confiait à la Direction la responsabilité du contrôle avant paiement et celui de l'entrée des transactions de dépenses et de revenus au système de comptabilité du gouvernement. Ce changement visait à rendre plus précis et plus rapide le traitement des données comptables.

La Direction a aussi implanté un système amélioré d'information aux gestionnaires en matière de contrôle des dépenses et des revenus. Cela fait suite à l'implantation des systèmes de programmation budgétaire et de prévision des crédits détaillés effectuée l'année précédente.

La Direction a continué d'offrir un service de bibliothèque. Cette dernière offre à ses usagers des services en matière de documentation technique et d'information générale. Son travail est axé sur l'acquisition et la classification des documents directement reliés aux objectifs de l'organisme.

Dans le domaine des ressources matérielles, la Direction a répondu aux besoins des unités administratives en matière de fournitures de machines de bureau, de mobilier, de téléphonie, d'aménagement des locaux, de courrier et de messagerie. De plus, de concert avec le locateur et en collaboration avec

les autres locataires, la Direction a élaboré et mis en application un système de mesures d'urgence pour l'édifice de place d'Youville à Québec.

Organisation et technologie

La Direction de l'organisation et de la technologie est chargée de fournir à l'organisme des services professionnels dans le domaine de l'organisation du travail, de la bureautique et de l'informatique. À cette fin, la Direction conseille et assiste les gestionnaires dans l'identification et la résolution des problèmes de même que dans l'implantation des solutions retenues.

Durant l'année 1986-1987, la Direction a poursuivi les efforts entrepris l'année précédente relativement à l'introduction des outils bureautiques dans l'organisme. L'amélioration des outils de travail pour le personnel professionnel a constitué la priorité de l'année. Plusieurs logiciels sur micro-ordinateurs sont maintenant utilisés par les professionnels dans le cadre régulier de leur travail, ce qui a contribué à accroître leur efficacité. Le rôle de la Direction a consisté à fournir aux unités administratives l'expertise relative au choix du matériel et à donner le support technique au personnel appelé à utiliser cette nouvelle technologie.

En ce qui a trait à l'informatique, la Direction a assuré l'entretien et l'exploitation des systèmes informatiques existants. De plus, la mise en place d'outils facilitant l'exploitation statistique des banques de données et l'amorce d'une refonte complète du système de perception et de facturation des revenus à la Direction des entreprises ont constitué des dossiers majeurs.

Constitution et dissolution de corporations

Le Service des compagnies constitue en corporation les personnes qui en font la demande, modifie au besoin les documents constitutifs de ces corporations et en assure la dissolution légale. Le Service recueille et met à la disposition du public les renseignements que les corporations sont tenues de lui faire parvenir annuellement. Il émet aux corporations certains permis en vue de les autoriser à exercer leurs activités.

Comme le révèlent les statistiques suivantes, les dépôts de statuts de constitution selon la partie IA de la Loi sur les compagnies ont augmenté de plus de 30 %, passant de 19 563 en 1985-1986 à 25 383 en 1986-1987. Il est à souligner que plus de 75 % des compagnies qui se sont constituées au Québec l'ont fait sous le régime de la Loi sur les compagnies du Québec.

Le Service des compagnies a émis 156 permis à des compagnies étrangères dont la liste apparaît en annexe.

Le Service de la recherche et des politiques a poursuivi les démarches en vue du dépôt et de l'adoption du projet de loi sur le registre des associations et entreprises. Il a également complété les projets de règlements nécessaires à l'application de ce projet de loi.

Statistiques 1986-1987

Service des compagnies

Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38)

Partie I:	
Requêtes pour constitution en corporation	2
Requêtes pour lettres patentes supplémentaires	89
Lettres patentes	3
Lettres patentes supplémentaires	42
Partie IA:	
Dépôts de statuts de constitution	25 383
Dépôts de statuts de continuation	2 124
Dépôts de statuts de fusion	314
Dépôts de statuts de modification	6 649
Statuts de constitution enregistrés	21 482
Statuts de continuation enregistrés	1 774
Statuts de fusion enregistrés	291
Statuts de modification enregistrés	5 366
Avis relatifs à un changement d'adresse du siège social enregistrés	4 123
Avis relatifs à un changement dans la composition du conseil d'administration enregistrés	6 540
Partie III:	
Requêtes pour constitution en corporation	5 492
Requêtes pour lettres patentes supplémentaires	693
Lettres patentes	3 210
Lettres patentes supplémentaires	607
Changements de dénomination sociale (a. 21):	
Règlements reçus	211
Règlements approuvés	107

Compagnies dissoutes

Dissolutions (a. 28)	1 888
Liquidations	31

Règlements divers (a. 87):

Changements de domicile légal ou de siège social	1 175
Changements du nombre des administrateurs	204

Demandes de:

Réservations de dénomination sociale	24 062
Certificats de régularité	7 956
Copies de documents	18 042

Informations fournies:

Au comptoir	38 798
Par téléphone	118 701
Par correspondance	29 918

Loi concernant les renseignements sur les compagnies (L.R.Q., c. R-22)

Certificats de reprise d'existence	101
Poursuites pénales	53
Premier avis de dissolution	8 134
Deuxième avis de dissolution	7 700
Enquêtes	1 405
Rapports annuels reçus	159 629
Rapports initiaux (prospectus) reçus	19 212

Loi sur les compagnies étrangères (L.R.Q., c. C-46)

Permis accordés	156

Loi sur les syndicats professionnels (L.R.Q., c. S-40)

Constitutions, changements de dénomination sociale et modifications	59

Fichier central des entreprises

Le Service du fichier central des entreprises a pour mandat d'enregistrer et de maintenir à jour une banque de données de toutes les entreprises qui exercent leur activité au Québec. De plus, il doit développer des modes d'accès afin que le fichier soit un outil de travail et de planification pour l'ensemble du réseau gouvernemental. Pour ce faire, il traite tous les documents constitutifs qui proviennent de sources légales et maintient des échanges constants avec sa clientèle sur les éléments d'information contenus dans les dossiers.

Au 31 mars 1987, la population du Fichier central des entreprises était la suivante:

État juridique des entreprises avec ou sans but lucratif[1]

Actives au Québec	658 071
N'opérant plus mais conservant leur charte	19 387
En concordat	406
En faillite	16 864
En instance de dissolution	3 952
Inactives au Québec	54 927
Établissements actifs	117 012
Total	**870 619**

1 Les chiffres de ce tableau sont cumulatifs d'une année à l'autre et remontent, dans certains cas, au début du siècle. On conserve les dossiers de faillite et de dissolution aux fins d'archives.

Répartition des entreprises actives inscrites au Fichier central des entreprises selon les lois constitutives

A) Entreprises à but lucratif

Particuliers seuls en affaires	291 841
Sociétés commerciales	75 715
Sociétés professionnelles	4 583
Sociétés en commandite	1 713
Loi spéciale — Canada	186
Compagnies à charte fédérale	103 105
Compagnies à charte ontarienne	2 025
Compagnies à charte étrangère	1 401
Loi spéciale du Parlement de Québec	69
Loi sur les assurances — section n° 1	21
Loi sur les sociétés d'entraide économique	7
Loi sur les compagnies — Partie I	30 661

Loi sur les compagnies de fidéicommis	7
Loi sur les compagnies de gaz, d'eau et d'électricité	2
Loi sur les compagnies de télégraphe et de téléphone	1
Loi sur les sociétés d'exploration minière	3
Loi sur les compagnies — Partie IA	91 941
Loi sur les syndicats d'élevage	1
Loi sur les compagnies minières	104
Fonds mutuels	101
Total	**603 487**

B) Entreprises à but non lucratif

Associations bona fide	1 716
Sociétés en vertu de l'article 12, c. 41 (La ville de Montréal a le droit de créer ses corporations)	48
Loi sur les coopératives, c. C-67.2	1 826
Loi spéciale du Canada	963
Loi mixte non québécoise	333
Charte fédérale	2 186
Charte ontarienne	10
Charte étrangère	97
Loi spéciale du Parlement de Québec	918
Loi mixte du Québec	400
Loi sur la formation et la qualification professionnelle de la main-d'oeuvre	12
Loi sur les associations coopératives	2
Loi sur les assurances — section VII (Assurances de paroisse, feu et vol)	2
Loi sur les assurances — section VIII (Sociétés de secours mutuels, assurance-vie)	18
Loi sur les cercles agricoles	24
Loi sur les cités et villes	315
Loi sur les clubs de pêche et de chasse	645
Loi sur les clubs de récréation	1 675
Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel	47
Loi sur les compagnies — Partie III	32 684
Loi sur les compagnies de cimetières	157
Loi sur les Chevaliers de Colomb	458
Loi concernant le regroupement et la gestion des commissions scolaires	163
Loi sur la constitution de certaines églises	75
Loi sur les corporations de cimetières catholiques	19
Loi sur les fabriques	3 802
Loi sur les sociétés agricoles et laitières	105
Corporations à fonds de sécurité	2
Loi sur l'organisation municipale de certains territoires	8
Loi relativement à la constitution des évêques catholiques romains	328
Loi sur les sociétés d'agriculture	82
Loi sur les sociétés de colonisation	3
Loi sur les sociétés d'horticulture	17
Loi sur les sociétés nationales de bienfaisance	12
Loi sur l'instruction publique	33
Loi sur les syndicats coopératifs	47
Loi sur les syndicats professionnels	1 190
Code municipal	1 262
Loi sur la Société d'habitation du Québec	594
Loi sur les services de santé et sur les services sociaux	383
Loi sur les corporations religieuses	395
Loi sur les marchés agricoles	10
Loi sur les villes minières	6
Loi sur les caisses d'épargne et de crédit	1 374
Municipalités régionales de comté	96
Loi sur les sociétés mutuelles d'assurance	46
Total	**54 588**

Les organismes détenant leurs propres téléregistres reliés au réseau ont accès au Fichier central des entreprises. Voici un tableau illustrant les consultations effectuées par ces organismes entre le 1er avril 1986 et le 31 mars 1987*:

C.E.J. Marque d'Or (avril-mai 1986)	2 640
Centre de recherche et d'analyse sur les corporations (C.R.A.C.) (avril-mai 1986)	1 352
Centre de recherche industrielle du Québec	21 940
Commission de la protection de la langue française	12 732

Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec	53 880
Commission des normes du travail	158 909
Commission des valeurs mobilières du Québec	11 791
Hydro-Québec	11 255
L'Inspecteur général des institutions financières:	
— Informatique	8 386
— Service des compagnies	984 857
— Service du fichier central des entreprises	1 646 826
Ministère de la Justice:	
— Protonotaire — Montréal	256 801
— Protonotaire — Québec	20 711
— Service des affaires civiles et pénales	7 204
Ministère de l'Environnement	24 592
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche	31 021
Ministère du Revenu	960 770
Ministère du Tourisme (Montréal)	15 755
Office de la langue française	16 085
Office de la protection du consommateur	32 274
Régie de l'assurance-automobile du Québec	236 503
Régie des entreprises de construction du Québec	36 592
Régie des loteries et courses du Québec	670
Service des achats du gouvernement	19 733
Sûreté du Québec — Montréal	26 513
Total	**4 599 792**

* 162 écrans dont 65 chez la clientèle de l'Inspecteur général et 97 chez l'Inspecteur général; 40 imprimantes dont 21 chez la clientèle de l'Inspecteur général et 19 chez l'Inspecteur général.

Activités des téléregistres du Service du fichier central des entreprises

Recherches alphabétiques	501 077
Recherches numériques	404 015
Enregistrements	89 823
Modifications diverses	355 752
Modifications aux administrateurs	221 073
Cardex	22 989
Transactions diverses	52 097
Total	**1 646 826**
Grand total	**4 599 792**

Répartition des fichiers affiliés au Fichier central des entreprises

Au 31 mars 1987, 214 fichiers affiliés étaient répartis de la façon suivante dans 36 ministères et organismes:

Ministères

Affaires culturelles	4
Affaires municipales	1
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	24
Communications	2
Énergie et Ressources	7
Environnement	17
Industrie et Commerce	11
Justice (Sûreté du Québec)	4
Loisir, Chasse et Pêche	7
Revenu	2
Santé et Services sociaux	2
Tourisme	4
Transports	1
Total	**86**

Organismes

Centre de recherche industrielle du Québec	2
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	2
Commission des normes du travail	2
Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec	1
Commission des valeurs mobilières du Québec	1
Consommation et Corporations Canada	1
Hydro-Québec	1
L'Inspecteur général des institutions financières	5
Office de la construction du Québec	1
Office de la langue française	81
Office de planification et de développement du Québec	1
Office de la protection du consommateur	2
Office des personnes handicapées du Québec	1
Office des professions du Québec	1

Office des services de garde à l'enfance	2
Régie de l'assurance automobile du Québec	4
Régie de l'électricité et du gaz	6
Régie des assurances agricoles du Québec	1
Régie des entreprises de construction du Québec	1
Régie des rentes du Québec	1
Régie du cinéma	2
Service des assurances	2
Télé-Université	7
Total	**128**
Grand total	**214**

Enfin, le Fichier central des entreprises a dû exécuter différents travaux tels que traiter les rapports annuels reçus, répondre à 1 199 demandes de renseignements qui ont résulté en 2 484 rapports d'extraction. Le Service à la clientèle — Québec a répondu à 81 399 appels téléphoniques. Finalement, le Fichier central a été épuré de 90 000 dossiers.

Services aux citoyens

Lorsque les citoyens confient à des institutions leurs ressources financières pour les faire fructifier ou encore pour se protéger, ils s'attendent à ce que ces institutions soient en bonne santé financière. C'est le rôle de l'Inspecteur général des institutions financières de surveiller et de contrôler ces institutions, comme le démontre le présent rapport.

Par ailleurs, quand les citoyens veulent avoir accès aux services qui sont à leur disposition, demander un renseignement ou porter plainte, ils sont en droit d'obtenir des actions rapides et des avis éclairés. C'est dans cette optique que l'Inspecteur général des institutions financières attache la plus haute importance à l'efficacité et à la rapidité des services qu'il peut offrir aux citoyens.

Dans le cadre de la politique gouvernementale en matière d'humanisation des services aux citoyens, l'Inspecteur général des institutions financières offre plusieurs portes d'entrée à ses diverses clientèles, tant en assurances que dans le secteur des institutions de dépôts ou des entreprises.

Assurances

La Direction de la surveillance des pratiques et des intermédiaires dispose d'une structure d'accueil spécifique en ce qui concerne les plaintes et les demandes de renseignements lui venant des assurés québécois. Cette structure a été modifiée au cours de 1986-1987 de sorte que maintenant il n'y a plus qu'un seul numéro de téléphone à composer pour obtenir de l'aide en assurances de personnes ou en assurances générales.

De plus, le bureau de Montréal offre aux citoyens le service de plaintes et renseignements dans les deux types d'assurances, alors qu'auparavant le service n'était offert que pour les assurances générales. L'accès est donc simplifié et un personnel polyvalent est en mesure d'accueillir et de traiter efficacement les demandes qui lui parviennent.

En assurances de personnes, on a traité 811 plaintes et on a répondu à 12 754 demandes de renseignements, au cours de la dernière année. Du côté des assurances générales, le nombre de plaintes traitées s'est élevé à 1 503 et le nombre de demandes de renseignements à 23 660.

Institutions de dépôts

La Direction générale des institutions de dépôts répond aux demandes de renseignements du public et analyse les plaintes formulées par les usagers des institutions de dépôts. À cette fin, des relations sont établies avec les services au public de Communication-Québec et de l'Office de la protection du consommateur qui agissent comme intermédiaires entre les citoyens et la Direction générale.

Au cours de la dernière année, la Direction a répondu à près de 600 demandes de renseignements et analysé plus de 150 plaintes. La majorité des plaintes trouvent leur solution à la suite d'une communication sommaire avec les institutions concernées; certaines ont nécessité des recherches plus approfondies. Dans certains cas, des vérifications sont effectuées à l'occasion d'une visite d'inspection.

Une procédure d'uniformisation relative au traitement des plaintes et des demandes de renseignements a été implantée au cours de l'année dans le but de comptabiliser ces demandes et d'en assurer un traitement efficace.

Entreprises

Le Service des compagnies a mis à la disposition de sa clientèle, au comptoir de Québec, un écran qui permet au public d'avoir accès directement au Fichier central des entreprises et d'obtenir ainsi des renseignements sur les entreprises existantes au Québec. La Direction des communications a contribué à cette initiative en ayant comme objectif de simplifier au maximum l'accès du public à cette banque de données. Après plusieurs tests, l'utilisation d'un code de couleurs a été retenue afin de clarifier des instructions d'utilisation plutôt confuses

pour les non-initiés. Les résultats sont probants, puisque les utilisateurs abordent cette technologie sans avoir besoin de l'assistance d'un préposé.

Le même service est disponible au bureau du protonotaire au Palais de justice de Montréal.

Renseignements généraux

En matière de renseignements au public sur l'ensemble des activités de l'Inspecteur général des institutions financières, la Direction des communications joue toujours son rôle de point de chute et de répartiteur pour l'ensemble de l'organisme, tant en ce qui concerne les appels téléphoniques (renseignements généraux) que les demandes écrites. Par ailleurs, la Direction a distribué près de 90 000 exemplaires de diverses brochures ou dépliants disponibles gratuitement à ses bureaux, sans compter les rapports annuels et les autres documents que l'on peut aussi s'y procurer.

Salons de l'Épargne-Placements

À Montréal comme à Québec, ces salons constituent le lieu privilégié de rencontre entre l'organisme et ses clientèles spécifiques, tant du côté des citoyens que du côté des autres exposants, notamment les institutions de dépôts et les assureurs.

Au fil des ans, on a pu constater une évolution certaine dans les préoccupations des citoyens en ce qui a trait à la gestion de leurs finances personnelles d'une part, et à ce qu'ils peuvent s'attendre à recevoir comme service de la part des différentes institutions et des ministères et organismes gouvernementaux engagés dans ce secteur.

L'Inspecteur général s'efforce de maintenir ce contact afin d'être en mesure de réagir rapidement et efficacement aux fluctuations et mutations qui sont maintenant monnaie courante dans ce secteur important de l'économie du Québec.

Enfin, étant donné les nombreux contacts téléphoniques que nous avons avec nos clientèles et le public en général, un cours sur la communication téléphonique a été conçu et dispensé largement depuis plusieurs années. Une brochure qui se veut un résumé du cours a également été publiée. Ces cours se donnent encore présentement selon les besoins que l'on peut identifier et ils contribuent à améliorer la qualité de l'accueil aux citoyens.

Organigramme

L'Inspecteur général des institutions financières

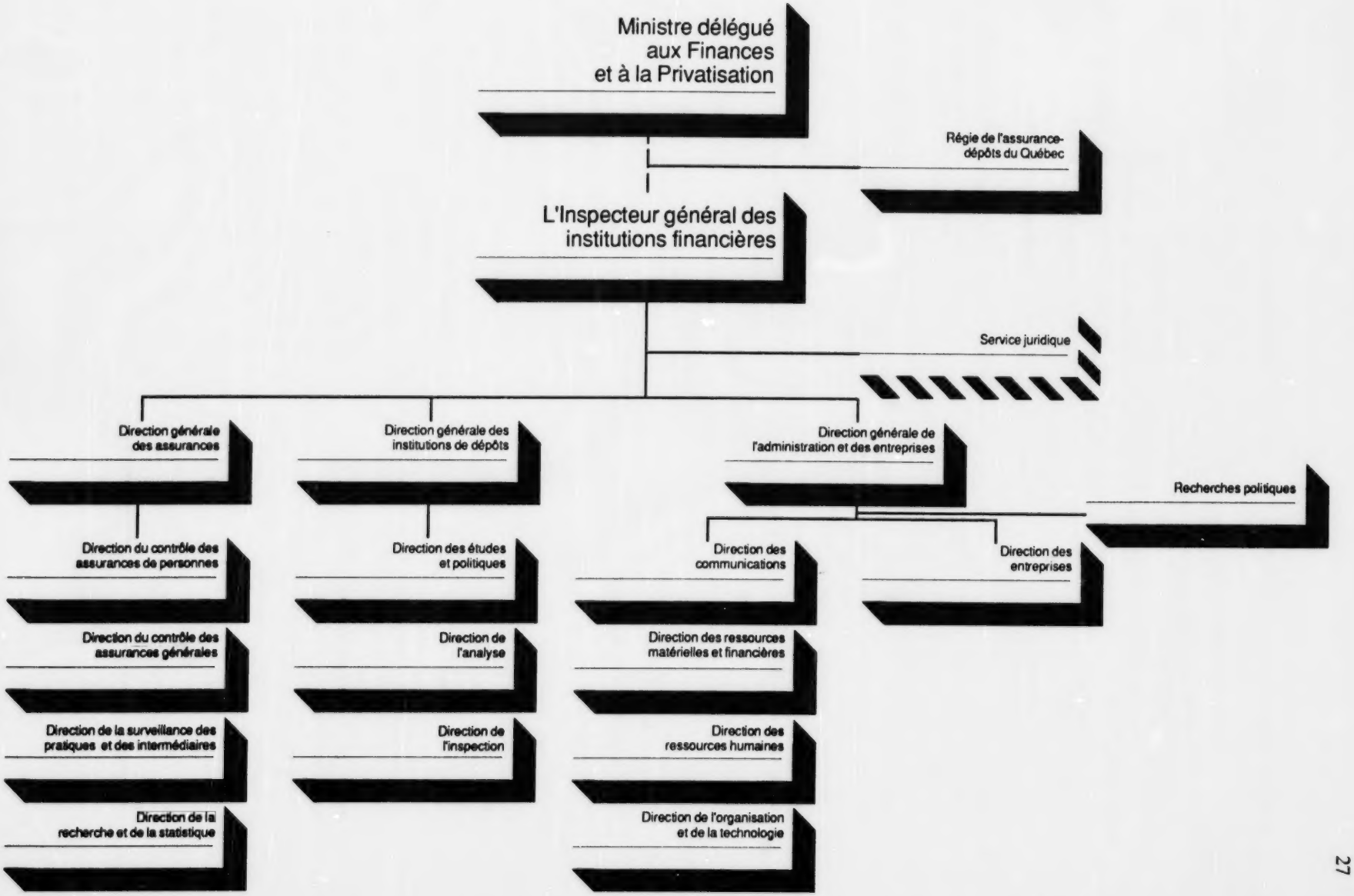

Budget total

	1986-1987
Contrôle et surveillance des compagnies d'assurances	3 509 718 $
Contrôle et surveillance des institutions de dépôts	3 897 090 $
Gestion du régime de l'asssurance-dépôts*	219 419 $
Administration générale et enregistrement des entreprises	9 209 773 $
Total	**16 836 000 $****

* La Régie de l'assurance-dépôts du Québec produit et dépose son propre rapport annuel. Elle a cependant des liens administratifs très étroits avec l'Inspecteur général des institutions financières. C'est la raison pour laquelle elle est inscrite dans ces tableaux.

** Ce chiffre est tiré du livre des crédits 1986-1987.

Revenus

	1986-1987
Direction générale des assurances	
— cotisations	4 654 000 $
— permis et certificats, compagnies et agents	849 000 $
— certificats d'experts en sinistres	91 000 $
	5 594 000 $
Régie de l'assurance-dépôts du Québec	**261 000 $**
Direction générale des institutions de dépôts	
— cotisations (fiducies)	441 000 $
— frais d'inspection	78 000 $
— permis (fiducies)	18 000 $
	537 000 $
Direction générale de l'administration et des entreprises	
— rapports annuels et initiaux	9 298 000 $
— créations et modifications de personnes morales	8 344 000 $
	17 642 000 $
Autres revenus	**277 000 $**
Total	**24 311 000 $**

Les responsables (au 31 mars 1987)

L'inspecteur général des institutions financières
Me Jean-Marie Bouchard

Surintendant des assurances
Guy Monfette

Surintendant des institutions de dépôts
Fernand Gauthier

Directeur général de l'administration et des entreprises
Jacques Cardinal

Personnel autorisé au 31 mars 1987*

Cadres	30
Professionnels	154
Agents de maîtrise	10
Fonctionnaires	240
Ouvriers	2
Total	**436**
Occasionnels et étudiants	**30**

* Incluant le personnel de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec (Un cadre, deux professionnels, deux fonctionnaires et un occasionnel).

Organigramme

Direction générale des assurances

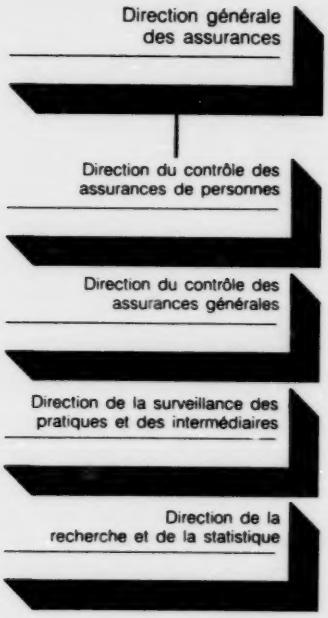

Budget de la Direction générale des assurances

Contrôle et surveillance des compagnies d'assurances	3 509 718 $

Personnel autorisé (au 31 mars 1987)

Cadres	7
Professionnels	46
Fonctionnaires	42
Total	**95**
Occasionnels et étudiants	9

Les responsables (au 31 mars 1987)

Surintendant des assurances
Guy Monfette

Directeur du contrôle des assurances de personnes
Vacant

Directeur du contrôle des assurances générales
André Vallière

Directeur de la surveillance des pratiques et des intermédiaires
Claude Coulombe

Directeur de la recherche et de la statistique
Vacant

Organigramme

Direction générale des institutions de dépôts

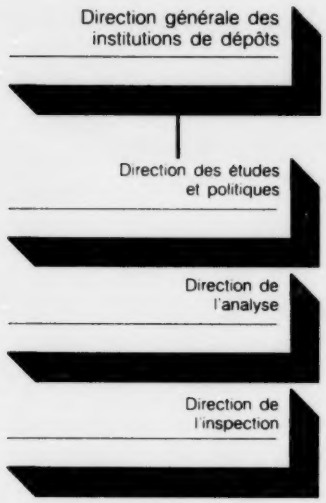

Budget de la Direction générale des institutions de dépôts

Contrôle et surveillance des institutions de dépôts	3 897 090 $

Personnel autorisé (au 31 mars 1987)

Cadres	11
Professionnels	64
Fonctionnaires	17
Total	**92**
Occasionnels et étudiants	2

Les responsables (au 31 mars 1987)

Surintendant des institutions de dépôts
Fernand Gauthier

Directeur des études et politiques
Alfred Vaillancourt

Directeur de l'analyse
Jocelyn Croteau

Directeur de l'inspection
Conrad R. Veillette

— Service des normes et méthodes, ***André Dallaire***

— Québec

— Chef de la division A, *Raymond J. Maheu*

— Chef de la division B, *Jacques Pouliot*

— Montréal

— Chef de la division C, *Claude Gendron*

— Chef de la division D, *Jean Cusson*

— Chef de la division E, *Yvon Ruel*

Organigramme

Direction générale de l'administration et des entreprises

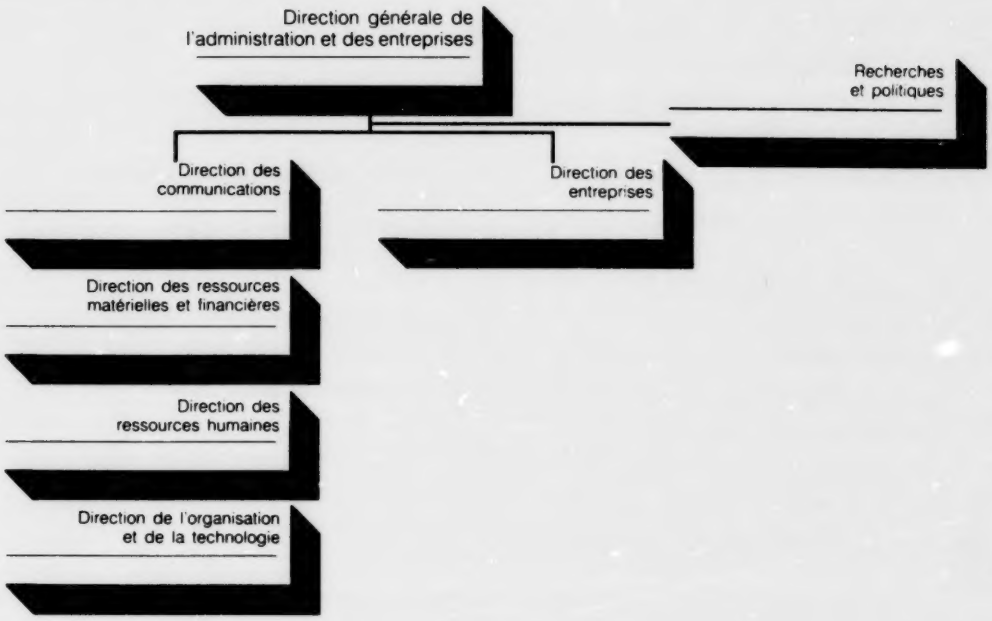

Budget de la Direction générale de l'administration et des entreprises

Administration générale et enregistrement des entreprises	9 209 773 $

Personnel autorisé (au 31 mars 1987)*

Cadres	11
Professionnels	42
Agents de maîtrise	10
Fonctionnaires	179
Ouvriers	2
Total	**244**
Occasionnels et étudiants	18

* Incluant le personnel du bureau de l'Inspecteur général.

Les responsables (au 31 mars 1987)

Directeur général de l'administration et des entreprises
Jacques Cardinal

— Chef de la recherche et des politiques
Marc-André Labrecque

Directeur des communications
Thomas-Louis Simard

Directeur des ressources matérielles et financières
Jules Deschênes

Directeur des ressources humaines
Roger Lequy

Directeur de l'organisation et de la technologie
Jean-Pierre April

Directeur des entreprises
Errol Dubreuil

Liste des lois administrées par l'Inspecteur général des institutions financières

A) Responsabilité de l'administration d'une loi en vertu d'une disposition expresse à cet effet ou en vertu de l'annexe I de la Loi sur l'inspecteur général des institutions financières.

Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32) a. 422.1

Loi sur les caisses d'entraide économique (L.R.Q., c. C-3) a. 31

Loi concernant certaines caisses d'entraide économique (c. C-3.1) a. 146.1

Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4) a. 2

Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38) a. 1.1

Loi sur les compagnies de fidéicommis (L.R.Q., c. C-41) a. 37

Loi sur les compagnies étrangères (L.R.Q., c. C-46) a. 14

Loi sur les compagnies minières (L.R.Q., c. C-47) a. 23

Loi sur les corporations de fonds de sécurité (L.R.Q., c. C-69.1) a. 77

Loi sur les courtiers d'assurances (L.R.Q., c. C-74)

Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés (c. D-1)

Loi sur la liquidation des compagnies (L.R.Q., c. L-4)

Loi sur la mainmorte (L.R.Q., c. M-1)

Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations (L.R.Q., c. P-16) a. 53

Loi concernant les renseignements sur les compagnies (L.R.Q., c. R-22) a. 17

Loi sur les sociétés d'entraide économique (L.R.Q., c. S-25.1) a. 37

Loi sur les sociétés de prêts et de placements (L.R.Q., c. S-30) a. 9

Loi concernant la Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins (L.Q., 1971, c. 80)

Loi concernant certains placements des compagnies d'assurance (L.Q., 1973, c. 68)

Loi concernant certaines caisses d'entraide économique (L.R.Q., c. C-3.1)

B) Fonctions et pouvoirs exercés en vertu de certaines dispositions d'une loi.

Loi sur l'assurance automobile (L.R.Q., c. A-25) a. 1, 93, 161, titre VII, 177-178-179-180-181-182-183

Loi sur l'assurance-dépôts (L.R.Q., c. A-26) a. 6, 10, 13.1, 31.4, 34.2, 42

Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) a. 458.16, 458.18, 458.19, 458.21, 458.40

Loi sur les clubs de chasse et de pêche (L.R.Q., c. C-22) a. 1, 2, 4

Loi sur les clubs de récréation (L.R.Q., c. C-23) a. 1, 4

Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1) a. 649, 651, 652, 654, 673

Loi sur la communauté régionale de l'Outaouais (L.R.Q., c. C-37.1) a. 76

Loi sur la communauté urbaine de Montréal (L.R.Q., c. C-37.2) a. 113

Loi sur la communauté urbaine de Québec (L.R.Q., c. C-37.3) a. 84

Loi sur les compagnies de cimetière (L.R.Q., c. C-40) a. 1, 4, 5, 11

Loi sur les compagnies de garanties (L.R.Q., c. C-43) a. 6, 9

Loi sur les compagnies de gaz, d'eau et d'électricité (L.R.Q., c. C-44) a. 8, 10

Loi sur les corporations de cimetières catholiques romains (L.R.Q., c. C-69) a. 2, 8, 29, 30, 46, 50

Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71) a. 2, 5, 7, 15

Loi sur les évêques catholiques romains (L.R.Q., c. E-17) a. 3, 6, 13

Loi sur les fabriques (L.R.Q., c. F-1) a. 2, 11, 16, 21

Loi sur l'Inspecteur général des institutions financières (L.R.Q., c. I-11.1) a. 1, 8, 22

Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., ch. I-14) a. 233

Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-5) a. 64, 66, 66.1, 67, 119, 120, 121

Loi sur les sociétés d'exploration minière (L.R.Q., c. S-26) a. 2, 5, 21, 22, 25

Loi sur les syndicats professionnels (L.R.Q., c. S-40) a. 1, 2, 4, 9, 10, 11, 20, 26

État annuel des permis accordés aux compagnies étrangères au cours de l'année financière 1986-1987

L'Inspecteur général des institutions financières doit inclure dans son rapport annuel un état des permis accordés aux compagnies étrangères qui font affaires au Québec, en vertu de l'article 13 de la Loi sur les compagnies étrangères (L.R.Q., c. C-46).

Les corporations étrangères, sujettes à l'obtention d'un permis pour faire affaires au Québec et qui paraissent au rapport, comprennent « les corporations commerciales et les compagnies à fonds social non constituées par ou en vertu d'une loi de la Législature de cette province et du Parlement du Canada » (art. 2). Toutefois, les compagnies de la province de l'Ontario ne sont pas assujetties à l'obligation de se munir d'un permis de faire affaires, puisque cette province se prévaut des dispositions de réciprocité prévues au paragraphe 4 de l'article 2 de la même loi, et par l'arrêté en conseil approuvé le 15 février 1930.

Si ces exemptions existent quant à l'obligation d'obtenir un permis de faire affaires pour les compagnies fédérales et ontariennes, ces dernières ne demeurent pas moins assujetties à la Loi concernant les renseignements sur les compagnies (L.R.Q., c. R-22), tout comme les autres compagnies faisant affaires au Québec. Le permis émis aux compagnies étrangères possède un caractère permanent et n'a donc pas à faire l'objet d'un renouvellement annuel. Cependant, ce permis peut être retiré « si la corporation étrangère omet d'observer les restrictions et conditions de ce permis, ou les règlements concernant la nomination et le maintien d'un représentant dans cette province ou de s'y conformer » (art. 9).

Nom et numéro de dossier	Adresse	Date	Honoraires	Fonds social autorisé
265733 COLOMBIE-BRITANNIQUE LTÉE 2282-0153*	Colombie-Britannique	1986 08 05	145,00 $	
332557 ALBERTA LTÉE 2489-0493	Alberta	1986 06 26	300,00 $	10 000,00 $
72921 MANITOBA LTÉE 2483-7379	Manitoba	1986 06 12	200,00 $	40 000,00 $
LES ALARMES BABACO INC. 1546-7012	New York	1986 11 03	375,65 $	100 000,00 $
ALG, INC. 2470-9479	Missouri	1986 04 16	200,00 $	30 000,00 $
ALLIANCE MERCANTILE INC. 2337-4036	Colombie-Britannique	1986 05 13	200,00 $	40 000,00 $
ASTROTURF INDUSTRIES, INC. 1362-9134*	Delaware	1986 04 25	80,00 $	
LES AUTOBUS GREYHOUND DE L'EST INC. 2507-6191	Arizona	1986 10 27	300,00 $	1 000,00 $
BAKER INTERNATIONAL (CANADA) LTÉE 2384-5951	Alberta	1986 06 26	300,00 $	40 000,00 $

Nom et numéro de dossier	Adresse	Date	Honoraires	Fonds social autorisé
BIRAGHI CANADA (SOCIÉTÉ DIVISION FINTUBE) INC. 2515-3024	Oklahoma	1987 01 07	300,00 $	1 000 000,00 $
LES BOIS PAUL VALLÉE INC. 2491-6181	New Hampshire	1986 07 28	312,50 $	50 000,00 $
CAMIONNAGE ST-JOHNSBURY INC. 2404-3309	Delaware	1986 10 21	375,00 $	250 000,00 $
CHAÎNES AMBASSADOR GOLD LTÉE 2507-5425	Nouvelle-Écosse	1986 11 12	300,00 $	5 000,00 $
CIRCUIT AMÉRICAIN CANADIEN LTÉE 2477-1552	Vermont	1986 05 08	200,00 $	40 000,00 $
COMPAGNIE BRITISH AIRWAYS LTÉE 2358-4683	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1986 11 24	212,50 $	50 000,00 $
LA COMPAGNIE CANUCK-GULF INTERSTATE LTÉE 2468-5224	Alberta	1986 04 25	200,00 $	40 000,00 $
LA COMPAGNIE CONANT BALL INC. 2383-8724	Massachusetts	1986 09 15	407,50 $	500 000,00 $
COMPAGNIE INTERNATIONALE GEORGE S. MAY LTÉE 1262-5380	Delaware	1987 03 09	665,00 $	
COMPAGNIE QUINCAILLERIE DE MEUBLES SELBY INC. 1377-1415	New York	1986 07 03	212,50 $	50 000,00 $
LA COMPAGNIE SOURCE SERVICES INC. 2497-8561	Californie	1986 09 02	300,00 $	1 000,00 $
LA COMPAGNIE STARWIN MARVIN LTÉE 2509-3840	Nouvelle-Écosse	1986 10 29	300,00 $	40 000,00 $

Nom et numéro de dossier	Adresse	Date	Honoraires	Fonds social autorisé
COPAL SYSTÈMES LTÉE 2483-8682	Minnesota	1986 08 08	300,00 $	30 000,00 $
LA CORPORATION AMÉRICAINE DES SERVICES DE GESTION 2458-1126	New York	1986 05 01	200,00 $	40 000,00 $
CORPORATION AUTO SUTURE, CANADA 2517-0960	Connecticut	1987 02 25	785,00 $	
CORPORATION CAPITAL ARTA 2520-0072	Colombie-Britannique	1987 03 12	2 585,00 $	40 000,00 $
LA CORPORATION D'ÉNERGIE ENCOR LTÉE 1850-7020*	Alberta	1986 10 03	100,00 $	
CORPORATION ÉNERGITIQUE WESCAP 1985-4017	Colombie-Britannique	1986 12 22	300,00 $	40 000,00 $
LA CORPORATION GHK 2463-4438	Oklahoma	1986 04 16	200,00 $	40 000,00 $
CORPORATION MINIÈRE NORAMCO 2518-7188	Colombie-Britannique	1987 03 06	3 000,00 $	50 000 000,00 $
LA CORPORATION TECHNOLOGIQUE INTECH 2517-0085	Massachusetts	1987 01 27	1 279,50 $	40 000,00 $
CORPORATION DE LOCATION D'ÉQUIPEMENTS DU NORD-OUEST PACIFIQUE 2493-9340	Colombie-Britannique	1986 08 01	3 000,00 $	
CORPORATION DE LOCATION NATIONALE DU PACIFIQUE 2493-9332	Colombie-Britannique	1986 08 01	3 000,00 $	
CORPORATION DE LOCATION DE VÉHICULES NATIONALE DU PACIFIQUE 2493-9290	Colombie-Britannique	1986 08 04	3 000,00 $	
CORPORATION DES PRODUITS ROBUS 2519-1677	Indiana	1987 02 10	375,00 $	1 000 000,00 $

Nom et numéro de dossier	Adresse	Date	Honoraires	Fonds social autorisé
LES CRÉATIONS ARTISTIQUES MGM INC. 2468-5034	Georgie	1987 03 31	300,00 $	1 000,00 $
CRÉDIT-BAIL L.C.A. LTÉE 2513-9791	Île de Guernesey	1986 12 11	3 000,00 $	10 000,00 $
DARDANELLA A. G. INC. 2452-0389	Liechtenstein	1986 04 30	790,00 $	1 350 000,00 $
DAY & ROSS INC. 2482-5069	Nouveau-Brunswick	1986 05 28	1 300,00 $	1 466 000,00 $
DE L'ÉNERGIE DIRECTE LTÉE 2479-9009	Alberta	1986 05 09	300,00 $	100,00 $
LES DÉTAILLANTS CROWN LTÉE 1322-7566	Colombie-Britannique	1986 07 21	80,00 $	
DÉVELOPPEMENTS LECTUS LTÉE 2499-1382	Colombie-Britannique	1986 09 03	3 000,00 $	40 000,00 $
DÉVELOPPEURS NÉERLANDAIS IDH B.V. INC. 2520-8018	Pays-Bas	1987 02 10	333,75 $	65 000,00 $
DISTRIBUTEUR D'ÉQUIPEMENT À GAZ G.E.S. LTÉE 2506-2662	Alberta	1987 01 22	300,00 $	1 000,00 $
LES DISTRIBUTEURS CON-WEST LTÉE 1883-9142*	Colombie-Britannique	1986 09 24	100,00 $	
ÉLECTRONIQUES TANDY LTÉE 1289-8219*	Alberta	1986 10 10	100,00 $	
ÉNERGIE SHANNON LTÉE 2501-7658	Alberta	1986 09 19	1 835,00 $	100,00 $
ENGRAIS GREEN VALLEY LIMITÉE 2487-0941	Colombie-Britannique	1986 07 23	1 210,00 $	40 000,00 $
ENTREPOSAGE ET TRANSPORT MACDOUGALL LTÉE 1668-9663	Nouveau-Brunswick	1987 01 12	300,00 $	40 000,00 $
LES ENTREPRISES BOTAFUR (1986), INC. 2453-9181	Delaware	1986 07 21	200,00 $	20 000,00 $
LES ENTREPRISES D.W. COATES LTÉE 2511-9017	Colombie-Britannique	1986 11 20	300,00 $	

Nom et numéro de dossier	Adresse	Date	Honoraires	Fonds social autorisé
LES ENTREPRISES LEED'S LIMITÉE 2494-8218	Manitoba	1986 12 05	300,00 $	8 000,00 $
ENTREPRISES TYRER LTÉE 2480-4148	Colombie-Britannique	1986 06 16	785,00 $	40 000,00 $
ENTRETIEN & ÉQUIPEMENT TOTAL INERTE DU CANDA LTÉE 2462-1708	Alberta	1986 04 16	200,00 $	40 000,00 $
LES ÉQUIPEMENTS SANSOM LTÉE 2489-8934	Nouveau-Brunswick	1986 07 07	300,00 $	15 000,00 $
ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT INTERMODAL XTRA INC. 2499-8338	Maine	1986 10 01	375,00 $	100 000,00 $
LES ÉVÉNEMENTS FESTIVAL J.S. INC. 2495-4299	Delaware	1986 08 20	300,00 $	5 000,00 $
EXPÉDITEURS MFL LTÉE 1699-3396	Nouveau-Brunswick	1986 11 03	300,00 $	
EXPLORATION BEAUCHAMPS INC. 2515-3073	Colombie-Britannique	1987 02 17	3 000,00 $	
EXPLORATION INTERNATIONALE SEADRIFT LTÉE 1997-1316	Alberta	1986 04 07	745,00 $	1 200 000,00 $
LES EXPLORATIONS DU NORD DYNASTIE LTÉE 2470-9404	Colombie-Britannique	1986 04 28	200,00 $	40 000,00 $
FILS À COUDRE ALLIED THREADS INC. 2465-9070	Nouveau-Brunswick	1986 04 23	200,00 $	40 000,00 $
FINNAMORE & ASSOCIÉS LTÉE 2468-5307	Nouveau-Brunswick	1986 05 06	212,50 $	50 000,00 $
FONDS DE CROISSANCE TIMVEST INC. 1646-3549*	Île-du-Prince-Édouard	1986 05 30	2 867,50 $	
FONDS DE DIVIDENDES PRIVILÉGIÉS ALTAMIRA INC. 2490-5895	Colombie-Britannique	1986 09 04	3 000,00 $	1 000,00 $

Nom et numéro de dossier	Adresse	Date	Honoraires	Fonds social autorisé
FREIGHTLINER DU CANADA LTÉE 2515-9310	Colombie-Britannique	1987 01 14	3 000,00 $	40 000,00 $
GAINERS INC. 1984-8126	Alberta	1986 07 05	300,00 $	350,00 $
GESTION MINÉRALE KNIGHTS LTÉE 2490-0144	Colombie-Britannique	1986 07 21	3 000,00 $	40 000,00 $
GLISSOIRES D'EAU BIG COUNTRY LTÉE 2486-4811	Colombie-Britannique	1986 06 17	786,50 $	40 000,00 $
H.A. SIMONS LTÉE 2241-6143	Colombie-Britannique	1986 04 17	200,00 $	40 000,00 $
IMMOBILIERS NÉERLANDAIS IRH B.V. INC. 2520-8034	Pays-Bas	1987 02 10	333,75 $	65 000,00 $
LES IMPORTATIONS PIER I (CANADA) INC. 1717-0556	Nouveau-Brunswick	1986 07 10	200,00 $	40 000,00 $
LES INVESTISSEMENTS ALOK 2512-9214	Liechtenstein	1987 01 19	300,00 $	40 000,00 $
JOREG LTÉE 2512-5659	Commonwealth de Bahamas	1987 01 06	300,00 $	50,00 $
J. & H. ALLAIN LTÉE 2513-3992	Nouveau-Brunswick	1987 02 11	300,00 $	5 000,00 $
LAVALIN LTÉE 1732-3536	Alberta	1986 11 13	3 000,00 $	
LONGUE VUE INVESTISSEMENT CORPORATION 2492-7220	Massachusetts	1986 08 18	935,00 $	40 000,00 $
MACAULAY NICOLLS MAITLAND & CIE INC. 2479-7284	Colombie-Britannique	1986 06 27	200,00 $	40 000,00 $
LES MANUFACTURIERS CIVES LTÉE 2480-4676	Delaware	1986 06 12	440,00 $	1 334 000,00 $
MARKETING C.M.A. LTÉE 2507-5466	Colombie-Britannique	1986 10 30	725,00 $	55,00 $

Nom et numéro de dossier	Adresse	Date	Honoraires	Fonds social autorisé
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION MACMILLAN BLOEDEL LIMITÉE 2501-9357	Colombie-Britannique	1986 09 22	785,00 $	
MÉTAUX PRÉCIEUX CANAMERICA INC. 2511-4216	Alberta	1986 11 28	300,00 $	40 000,00 $
MINES D'OR ELDORADO INC. 1446-9191	Manitoba	1986 08 07	935,00 $	
MINES D'OR GALLANT LTÉE 1642-4111*FR	Colombie-Britannique	1986 07 15		
MINES D'OR HONCHO INC. 2463-4099	Colombie-Britannique	1986 04 16	307,50 $	150 000,00 $
MINES D'OR PERRON LTÉE 1364-4554*	Colombie-Britannique	1986 05 30	92,50 $	
MINES D'OR STANDARD LTÉE 1645-8879*FR	Colombie-Britannique	1986 07 15		
MINES D'OR TUNDRA LTÉE 1658-6091	Colombie-Britannique	1986 09 19	3 000,00 $	40 000,00 $
MINES EASTERN LTÉE 1940-7634	Colombie-Britannique	1986 12 10	3 000,00 $	
MULTIQUIP, INC. 2520-7663	Californie	1987 03 19	890,00 $	
LES OLYMPIQUES DE HULL (1986) INC. 2441-5523	Alberta	1986 08 12	300,00 $	100,00 $
PEMBERTON HOUSTON WILLOUGHBY BELL GOUINLOCK INC. 2511-2616	Colombie-Britannique	1986 12 01	3 000,00 $	
LES PÉTROLES KOCH LTÉE 2505-8504	Alberta	1986 11 21	785,00 $	100,00 $
LES PÉTROLES LACANA LIMITÉE 2454-4645	Alberta	1986 04 17	200,00 $	
PLACEMENTS ARCA INC. 2560-2772	Alberta	1987 03 30	300,00 $	

Nom et numéro de dossier	Adresse	Date	Honoraires	Fonds social autorisé
PLACEMENTS LONDRINA ANSTALT INC. 1257-9041*	Liechtenstein	1987 02 05	100,00 $	
PRÉCISION CUBIQUE INC. 2554-7548	Delaware	1987 02 27	300,00 $	200 000,00 $
PREMIÈRE RESSOURCE DU PACIFIQUE INC. 2477-1628	Colombie-Britannique	1986 05 22	250,00 $	80 000,00 $
PRODUITS INFORMATIQUES WATSON INC. 2490-5978	Colombie-Britannique	1986 08 15	3 000,00 $	40 000,00 $
LES PRODUITS DE BOEUF DE L'ALBERTA LTÉE 2251-1901*	Alberta	1987 03 04	130,00 $	
PROPRIÉTÉS B.C. HULL LTÉE 2519-2246	Colombie-Britannique	1987 03 05	2 285,00 $	40 000,00 $
PRO-TECH-ION INC. 2512-1864	Californie	1986 12 02	3 000,00 $	
RECYCLAGE COMMUNAUTAIRE DE PAPIER LTÉE 2489-4867	Colombie-Britannique	1986 07 23	785,00 $	100,00 $
RESSOURCES ABER LTÉE 2517-0002	Colombie-Britannique	1987 02 18	3 000,00 $	100 000,00 $
RESSOURCES ALOTTA LTÉE 2499-1317	Colombie-Britannique	1986 09 18	3 000,00 $	40 000,00 $
RESSOURCES ARBOR INC. 2454-1393	Colombie-Britannique	1986 07 28	3 000,00 $	40 000,00 $
LES RESSOURCES COASTORO LTÉE 2477-1685	Colombie-Britannique	1986 06 11	200,00 $	40 000,00 $
RESSOURCES COMOX LTÉE 2470-3845	Colombie-Britannique	1986 04 28	200,00 $	40 000,00 $
RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES FAIRLADY INC. 2462-5501	Colombie-Britannique	1986 04 08	200,00 $	40 000,00 $
RESSOURCES FANCAMP LTÉE 2464-2043	Colombie-Britannique	1986 04 14	200,00 $	40 000,00 $

Nom et numéro de dossier	Adresse	Date	Honoraires	Fonds social autorisé
LES RESSOURCES FLAG (1985) LTÉE 1562-9231*	Alberta	1986 07 21	130,00 $	
LES RESSOURCES GOLDEN HOPE INC. 2488-4850	Colombie-Britannique	1986 09 12	3 000,00 $	40 000,00 $
RESSOURCES GOLDEN RULE LTÉE 2505-0261	Alberta	1986 10 27	3 000,00 $	
RESSOURCES JETTA LTÉE 2465-0970	Colombie-Britannique	1986 04 23	307,50 $	150 000,00 $
RESSOURCES SILVER SCEPTRE LTÉE 1949-1125	Colombie-Britannique	1987 01 30	3 000,00 $	
RESSOURCES TANDEM LTÉE 2502-2997	Colombie-Britannique	1986 10 06	3 000,00 $	25 000 000,00 $
ROBERT COULOMBE DIVISION LAVAL LTÉE 2489-1012	Nouveau-Brunswick	1986 06 20	300,00 $	
SANDWELL SWAN WOOSTER INC. 1283-4115*	Colombie-Britannique	1987 01 08	100,00 $	
SÉCURITÉ INCENDIE CRONIN LTÉE 2234-1408	Manitoba	1986 06 17	300,00 $	1 259,00 $
SED SYSTÈMES INC. 2488-2557	Saskatchewan	1986 07 28	300,00 $	
SERVICES CANADIENS DE MESSAGERIE LTÉE 2477-5181	Colombie-Britannique	1986 05 27	275,00 $	100 000,00 $
SERVICES SOUTERRAINS BÉTONS U.S.L. (1983) LTÉE 2483-8765	Nouveau-Brunswick	1986 10 06	378,25 $	40 000,00 $
SERVICES DE GESTION PRINCETON LTÉE 2504-8075	Alberta	1986 12 18	300,00 $	10,00 $
SERVIPÉTROL LTÉE 2399-3652*	Alberta	1986 07 25	137,50 $	

Nom et numéro de dossier	Adresse	Date	Honoraires	Fonds social autorisé
SOCIÉTÉ CONSOLIDATED FREIGHTWAYS DU DELAWARE 2458-1233	Delaware	1986 06 02	200,00 $	40 000,00 $
SOCIÉTÉ EXCHANGE-A-BLADE LTÉE 2271-2293*	Colombie-Britannique	1986 04 07	200,00 $	40 000,00 $
SOCIÉTÉ D'EXPLORATION MINIÈRE GOLDEN BRIAR LTÉE 2485-3475	Alberta	1986 11 10	3 000,00 $	650 000,00 $
SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DES FLUIDES DE FORAGE NÉERLANDAIS B.V. INC. 2460-7095	Pays-Bas	1986 03 24	200,00 $	
LA SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER FIRST CITY LTÉE 2504-9628	Colombie-Britannique	1986 09 30	3 000,00 $	40 000,00 $
SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DU CAPITAL (S.C.C.) 1987 II LTÉE 2521-7365	Colombie-Britannique	1987 02 23	375,00 $	
SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DU CAPITAL (S.C.C.) (1986) LTÉE 2486-4795	Colombie-Britannique	1986 07 23	3 000,00 $	40 000,00 $
SOCIÉTÉ DE CRÉDIT FINANCIER POUR LA CONSOMMATION SEARS INC. 1231-4472*	Delaware	1986 10 08	100,00 $	
SOCIÉTÉ DE GESTION VAN MARCON INC. 2517-0051	Luxembourg	1987 02 03	892,10 $	60 000,00 $
LA SOCIÉTÉ DE LOCATION ADLO LTÉE 2467-1075	Colombie-Britannique	1986 05 05	200,00 $	

Nom et numéro de dossier	Adresse	Date	Honoraires	Fonds social autorisé
SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE PRIME LTÉE 1644-8672*	Nouveau-Brunswick	1986 03 26	100,00 $	
SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE MACC LTÉE 1662-0783	Manitoba	1986 11 25	791,00 $	200 000, 00 $
LA SOCIÉTÉ DE RESSOURCES PÉTROLIÈRES CANSTAT INC. 2486-4787	Colombie-Britannique	1986 07 28	3 000,00 $	40 000, 00 $
SOCIÉTÉ DRYVIT OUTSULATION LTÉE 2270-3540*	Colombie-Britannique	1986 04 01	100,00 $	
SOCIÉTÉ DU GOURMET CUP LTÉE 2520-2961	Colombie-Britannique	1987 03 18	785,00 $	100,00 $
LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES NATIONAUX DU PACIFIQUE INC. 2493-6023	Colombie-Britannique	1986 08 04	785,00 $	
SYSTÈMES DATAAID INC. 2489-4875	Manitoba	1986 07 04	300,00 $	40 000,00 $
LES SYSTÈMES RIDDING-OUELLETTE LTÉE 2380-0246	Colombie-Britannique	1987 02 20	791,00 $	
SYSTÈMES POWER VAC DU CANADA LTÉE 1280-6352*	Manitoba	1986 06 16	80,00 $	
S.C.R. INVESTISSEMENTS LTÉE 2467-9797	Colombie-Britannique	1986 05 06	200,00 $	1,00 $
TECHNOLOGIES PARKLANE INC. 2512-6145	Colombie-Britannique	1986 12 02	3 000,00 $	
THERMOGRAVEURS RAINBOW LTÉE 2490-0102	Alberta	1986 10 03	300,00 $	500 000,00 $
TILBES SERVISPORT INC. 2487-9975	Colombie-Britannique	1986 06 17	300,00 $	40 000,00 $

Nom et numéro de dossier	Adresse	Date	Honoraires	Fonds social autorisé
TRADER MACKENZIE TÉLÉVISION ET STÉRÉOPHONIE LTÉE 2462-5469	Nouveau-Brunswick	1986 04 21	200,00 $	5 000,00 $
TRANSPORT ERICKSON INC. 2443-4268	Missouri	1986 07 03	200,00 $	10 700,00 $
TRANSPORT EXPRESS SANBORN INC. 1520-7806	Maine	1986 09 08	508,90 $	50 000,00 $
TRANSPORT MIDLAND LIMITÉE 1928-0544	Nouveau-Brunswick	1986 08 28	300,00 $	2 303,00 $
LES VACANCES GRANDES ÉVASIONS LTÉE 2516-9764	Alberta	1987 01 27	300,00 $	1 500,00 $
VENTES TECHNIQUES FOULIS LTÉE 2470-9503	Nouvelle-Écosse	1986 05 12	200,00 $	40 000,00 $
LES VENTES WESTRADE LTÉE 2462-5535	Manitoba	1986 04 21	200,00 $	0,50 $
VOYAGES INTERNATIONAUX CANADA, INC. 2463-4297	Alberta	1986 08 28	200,00 $	40 000,00 $
WADE WHITE ENTREPRISES LTÉE 2469-4069	Ohio	1986 06 27	200,00 $	
WELCHEM CANADA LTÉE 2242-4717	Alberta	1986 05 27	200,00 $	

* Nouveaux permis émis en vertu de l'article 7 par suite du changement de son nom.

* FR Nouveaux permis pour francisation.

Photocomposition
Compélec inc.

Achevé d'imprimer
sur les presses de
l'imprimerie Laurentide inc.
en juin 1987